

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beliris démarre les travaux dans le quartier Lemmens

C'est cette semaine que Beliris démarre ses interventions dans le cadre du contrat de quartier Lemmens à Anderlecht. L'aménagement des voiries et d'un espace « potager-pépinière », des plantations d'arbres ainsi qu'une meilleure sécurisation des piétons sont au programme. Le montant des travaux qui devraient s'achever en été 2012, est fixé à 729.121 euros.

Dans le cadre du contrat de quartier Lemmens, Beliris, en collaboration avec la commune d'Anderlecht, procèdera au réaménagement de 3 voiries ainsi que d'un espace « potager-pépinière ». Cette initiative, qui s'intègre dans la politique de revalorisation de l'image du quartier a fait l'objet de consultations avec les habitants lors d'ateliers de travail urbain.

Un « potager-pépinière » au cœur de la ville

Le projet intègre le réaménagement d'une parcelle au 14 A rue de la Rosée pour l'accueil d'un potager et d'une pépinière gérés par l'asbl Eco-Innovation. Le réaménagement de la Petite Rue de la Poterie permettra de faire le lien entre le Parc de la Rosée et la parcelle. Les massifs plantés existants seront complétés par quelques arbres en cohérence avec l'alignement de ceux de la rue de la Poterie.

Une voirie réaménagée, plus de verdure et de sécurité

Beliris procèdera au réaménagement des rue Foppens et Broyère.

La rue Bissé bénéficiera également d'un réaménagement et l'accent sera mis sur la sécurisation des piétons. Les trottoirs seront, en effet, élargis et une traversée sur un plateau à hauteur de la Mosquée sera aménagée. Par ailleurs, toujours dans un souci d'amélioration de la sécurité, Beliris prévoit l'organisation du stationnement à droite du sens de la circulation pour les automobilistes.

Ces trois rues bénéficieront de nouvelles plantations.





La zone du contrat de quartier Lemmens se situe à l'extrémité est de la commune d'Anderlecht, en bordure de la petite ceinture, et comprend principalement des quartiers populaires datant du 19e siècle, faisant partie de Cureghem. Il est délimité par la petite ceinture à l'est, la limite communale au nord, la rue Ropsy-Chaudron à l'ouest et la rue de la Clinique au sud.

Contact presse :

Cabinet Onkelinx : Annaïk de Voghel - 0472 71 99 31

Beliris : Daniela Adorna - 0470 456 903